

journaux et magazines, et tout un éventail de marchandises diverses, notamment les appareils ménagers, les livres, les jumelles, les caméras, la bijouterie, les montres et les radios offerts aux détenteurs de cartes de crédit de sociétés pétrolières et autres. Les achats effectués directement dans les salles d'exposition et aux comptoirs des fabricants comprennent les contrats d'approvisionnement en aliments congelés, les articles en fourrure, les portes, fenêtres, grillages et auvents en aluminium, la réparation et le rembourrage des meubles, et les voiliers et embarcations de plaisance. Le consommateur achète également des produits de serre, des fleurs, des fruits et des légumes dans les éventaires installés temporairement en bordure des routes ou dans les marchés, ainsi que des repas et boissons alcooliques à bord des avions, traversiers et trains, en plus des autres biens divers aux expositions et foires.

Financement des ventes et crédit à la consommation

19.1.2

Financement des ventes. Le secteur du commerce de détail bénéficie d'institutions financières qui facilitent les achats à tempérament du consommateur, en particulier dans le cas des biens durables très coûteux comme les automobiles et les appareils ménagers. Statistique Canada établit depuis nombre d'années des statistiques à part sur le financement à tempérament de la vente au détail effectué par les entreprises de financement des ventes, notamment dans le secteur de l'automobile. Parmi les entreprises visées par ces statistiques figurent les sociétés indépendantes de financement des ventes, les succursales de financement des ventes des entreprises de fabrication d'automobiles, de camions et de machines agricoles, et les services de financement des ventes des sociétés de prêts à la consommation.

Ne sont pas prises en compte dans ces statistiques les données sur le financement des ventes à tempérament par les sociétés d'acceptation qui sont des succursales de grandes entreprises de détail, ou qui sont associées exclusivement à ces dernières. L'activité de financement des ventes de pareilles sociétés est considérée comme un prolongement de la fonction commerciale, et les statistiques à cet égard figurent dans les effets à recevoir déclarés par les grands magasins et autres établissements de vente au détail. A la fin de 1977, une douzaine environ de ces sociétés d'acceptation ont déclaré des montants à recevoir d'une valeur de \$1,479.2 millions pour des biens de consommation achetés à des points de vente au détail qui leur sont associés.

A la fin de 1978, le secteur du financement des ventes, défini ci-haut, détenait des créances actives d'une valeur de \$3,902 millions au titre de l'achat à tempérament de biens de consommation (\$1,177 millions) et de biens commerciaux et industriels (\$2,725 millions) (tableau 19.12). Au cours de l'année, il avait accru ses acquisitions de nouveaux effets de commerce de \$3,442 millions, soit \$1,212 millions pour les biens de consommation et \$2,230 millions pour les biens d'usage commercial et industriel.

Depuis 1970, la part des effets de commerce relatifs aux biens de consommation dans les portefeuilles des sociétés de financement des ventes s'est modifiée en faveur du financement des biens commerciaux et industriels. Les effets de commerce de cette dernière catégorie représentent maintenant 69.8% de tous les effets de commerce détenus, alors qu'en 1970 ils en constituaient 49.5%. Le financement des ventes de voitures particulières tient encore une place importante dans l'activité des sociétés de financement des ventes. A la fin de 1978, ces sociétés détenaient des créances d'une valeur de \$1,471 millions dans cette catégorie (y compris les créances à l'égard des voitures particulières neuves achetées pour être utilisées à des fins commerciales), ce qui constituait 37.7% de leurs créances totales. Dans le tableau 19.12, ces véhicules commerciaux sont comptés comme véhicules utilitaires. Les banques à charte ont aussi accru leur participation au financement des voitures particulières au cours des années et le chiffre actuel de leurs créances s'établit à \$5,741 millions.

Crédit à la consommation. Le tableau 19.13 présente des estimations de la dette totale des consommateurs pour 1978 et certaines autres années. Ces estimations se fondent sur les créances actives inscrites aux registres des institutions financières, des établissements de vente au détail, des services publics et d'autres organismes de crédit.